

Le changement climatique, le défi majeur de nos sociétés !



PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE
du Pays de Valois

La Communauté de Communes du Pays de Valois élabore son 1^{er} Plan Climat-air-énergie territorial (PCAET) pour mener à bien une politique climatique et énergétique locale.

Le réchauffement climatique conjugué à l'épuisement des ressources énergétiques fossiles, sur lesquelles se base le fonctionnement du monde actuel, mettent en évidence l'urgence de changer nos modes de vie. Cette situation a des effets négatifs sur la santé (accentuation des allergies, hausse de la mortalité), sur la biodiversité (disparition d'espèces), sur le monde économique et en particulier sur le secteur agricole, etc...

**Aujourd'hui,
il est capital de produire,
de consommer et de se déplacer
différemment.**



La France engagée

La France a pris l'engagement au niveau international lors de la COP 21 en 2015, de contenir le réchauffement climatique au-dessous de la barre des 2°C à l'horizon 2100. **Cet engagement se décline à l'échelle des intercommunalités par la mise en place d'un Plan Climat Air Énergie Territorial.**

Le PCAET du Pays de Valois sera constitué d'un **bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre** (GES) du territoire, mais aussi du **potentiel de production d'énergies renouvelables** ainsi que d'un **plan d'actions**. L'ensemble permettant de **construire un territoire plus sobre en ressources et moins impactant sur le climat**.



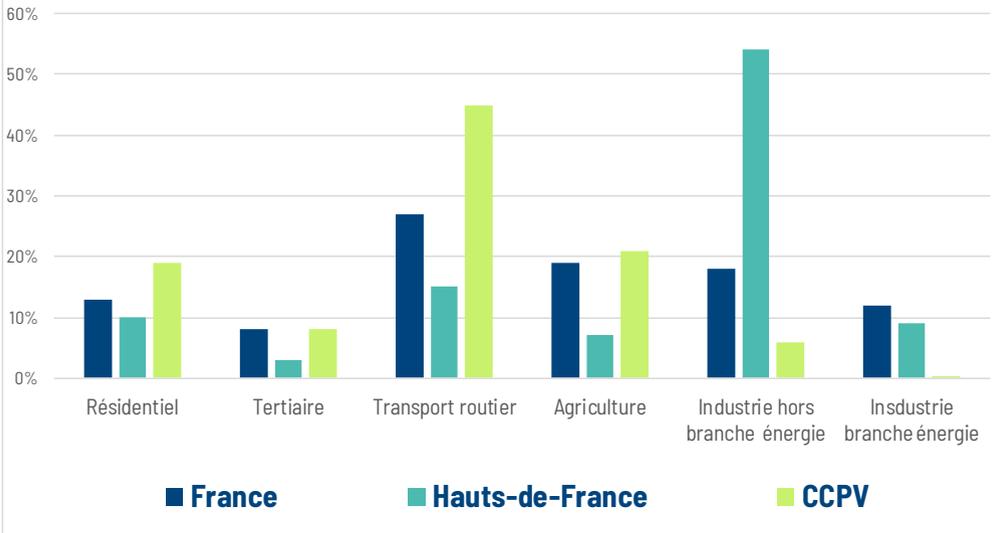
Procédure d'élaboration



Les principaux objectifs du PCAET du Pays de Valois

- **L'atténuation du changement climatique** en limitant les émissions de GES sur le territoire de la CCPV ;
- **L'adaptation du territoire aux effets inexorables du changement climatique** en construisant la feuille de route vers une société et une économie « décarbonées » en privilégiant le développement des énergies renouvelables.

Émissions de gaz à effet de serre



S'orienter vers la transition énergétique et écologique est primordiale.

Mais comment y parvenir ?

Cela passe par une politique volontariste en direction des principaux secteurs les plus émetteurs de GES comme le résidentiel, les transports et l'agriculture, mais aussi par l'engagement de tout un chacun.



Les gestes simples du quotidien ont leur importance, si l'effort est commun et partagé.

Je participe

au 1^{er} Plan Climat-air-énergie territorial (PCAET) du Pays de Valois !

Vous êtes citoyen, représentant d'une entreprise, artisan, agriculteur, un bailleur, une association, etc ?

Prenez connaissance des présentations du diagnostic du PCAET du Pays de Valois afin de mieux appréhender la réalité du territoire et ses enjeux face au PCAET (disponibles dans la rubrique PCAET du site internet de la CCPV : www.cc-paysdevalois.fr).

Renseignez le questionnaire disponible dans les Mairies, au siège de la CCPV et sur le site internet.

Participez aux réunions publiques organisées lors de la phase d'élaboration et ensuite, de mise en œuvre des actions du Plan Climat.



Une idée ? Des remarques ? Des observations ?

Faites-nous-en part à tout moment en écrivant à amenagement@cc-paysdevalois.fr.

Communauté de Communes du Pays de Valois

La Passerelle - 62 rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. 03 44 88 05 09 • info@cc-paysdevalois.fr

   WWW.CC-PAYSDEVALOIS.FR

